

PROFIL DES MIGRANTS DE RETOUR ET POLITIQUES MIGRATOIRES

Kamel **KATEB***
Jean Louis **RALLU****

INTRODUCTION

Les identités nationales des pays européens sont ébranlées par le processus de construction de l'Union européenne et du transfert à l'échelle supranationale d'un ensemble de décisions qui relevaient auparavant des dispositifs législatifs nationaux. Les politiques migratoires sont progressivement transférées au niveau européen devant l'inquiétude soulevée par les flux en provenance des pays africains qui inquiètent les pays de l'Union européenne. Les politiques de maîtrise des flux ne suffisent plus à satisfaire une frange de l'électorat, des politiques de retour sont alors esquissées. Les politiques françaises destinées à favoriser le retour des migrants dans les années 1980 ont connu généralement un échec retentissant. Or plusieurs milliers de migrants maghrébins retournent dans leur pays de naissance chaque année. La majorité d'entre eux ne s'inscrit pas dans les dispositifs mis en place par les autorités politiques des pays d'immigration. Quelles sont les caractéristiques de ces migrants de retour? Correspondent-ils à des profils migratoires déterminés?

1- L'INFORMATION SUR LES MIGRANTS DE RETOUR

L'information issue des recensements

Une partie des migrants de retour est connue par le recensement, à partir de la question sur la résidence antérieure: les natifs du pays de départ qui résidaient à l'étranger à la date de la résidence antérieure retenue par le recensement (habituellement 5 ans, selon les recommandations des Nations Unies) sont des migrants de retour (Kateb et Rallu 2009; Hammouda 2008; Rallu 2003). Il s'agit donc de migrants rentrés relativement récemment. Il est possible d'utiliser cette information pour y tirer un échantillon de migrants de retour,

* Démographe, Chercheur - INED, Paris

** Chercheur, INED - Paris

cependant, l'enquête doit être faite peu après le recensement, car de nombreux migrants en retour temporaire ré-émigrent à l'étranger ou à l'intérieur du pays. On manque aussi les migrants rentrés depuis plus de 5 ans et ceux qui sont rentrés et repartis avant le recensement. Il est aussi parfois difficile d'obtenir un échantillon de migrants de retour issu du recensement des instituts nationaux de statistiques. Les migrants de retour saisis par le recensement peuvent cependant être tabulés et faire l'objet d'une étude statistique, mais celle-ci est limitée à l'information disponible dans le recensement (Rallu 2008; Rallu *et al.* 2000).

La méthode boule de neige ou «snow ball»

La méthode utilisée dans les enquêtes sur les migrants de retour est donc généralement celle appliquée lorsque l'on a affaire à une population difficile à cerner. Les migrants de retour n'étant pas enregistrés, il est difficile de construire un échantillon représentatif. On recourt donc à l'identification par eux-mêmes des concernés sur le terrain qui indiquent d'autres personnes dans la situation de retour. Chaque enquêté fait alors partie d'une chaîne dont il donne les maillons suivants. C'est pourquoi elle est souvent assimilée à la construction d'un échantillonnage par grappe. À la différence que dans ce dernier cas on construit ce type d'échantillon par tirage au hasard dans une population dont on veut connaître les caractéristiques. Dans le cas qui nous intéresse l'échantillon est construit au fur et à mesure du déroulement de l'enquête. Les premiers enquêtés identifiés indiquent les prochains dans une chaîne continue. Cette méthode a l'inconvénient de sélectionner des personnes de milieux sociaux semblables et conduire à une surreprésentation de certains milieux et types de migrants de retour. *A priori*, il n'est pas possible de dire quels types de migrants se sont trouvés sélectionnés par cette méthode. Cependant, il est probable que les migrants de retour ayant le mieux «réussi» sont surreprésentés par cette méthode car ils sont les plus «connus» de la population et des administrations et ils tendent aussi à se connaître entre eux.

Les enquêtes récentes sur les migrants de retour

Ces dernières années, bien que tardivement, des enquêtes ont été menées sur la migration de retour dans les pays du Maghreb.

- La première a été menée au Maroc par le CERED entre octobre 2003 et janvier 2004, dans les régions du grand Casablanca et de Sous-Massa-Draa. Elle a concerné un échantillon de 1467 individus sur la base «des listes de migrants de retour inventoriées par les autorités dans les zones échantillon, et elle a été complétée par la méthode boule de neige»¹ (Hamdouche *et al.* 2005).
- Des enquêtes financées par des fonds européens ont été effectués en 2006 dans les trois pays maghrébins par le MIREM (N=992) dirigées par Jean-Pierre Cassarino. Le nombre global d'enquêtés est de 992, dont 332 en Algérie, et 330 respectivement au Maroc et en Tunisie, essentiellement sélectionnés par la méthode boule de neige.
- En 2008, une nouvelle enquête financée par le projet MAE (Migration Afrique-Europe) du ministère des Affaires Etrangères français a été réalisée au Maroc dans la région de Tanger-Tétouan-Chechaouen, par l'AMERM auprès de 516 migrants de retour, tirés dans «un fichier d'adresses de migrants de retour provenant du recensement de 2004»² (Khachani et Mghari 2009). La méthode boule de neige a complété l'échantillon lorsque les migrants tirés n'ont pas été retrouvés.

Ainsi, l'échantillon de l'enquête du grand Casablanca et de Sous-Massa-Draa, tiré dans un fichier administratif, inclut une plus grande proportion de retraités que celui de Tanger-Tétouan-Chechaouen, tiré du recensement qui enregistre les migrants de retour au cours des cinq années précédant le recensement.

Ces enquêtes ont constitué des bases de données sur les migrants de retour que nous mettrons à profit en constituant des profils à partir d'une analyse factorielle complétée par une classification typologique. Ces profils sont-ils susceptibles de suggérer une politique favorisant le retour des migrants maghrébins ?

¹ M. Mghari, communication personnelle.

² «Le tirage d'un échantillon aléatoire représentatif de l'ensemble des migrants de retour dans chacun des milieux de résidence de la région de Tanger-Tétouan-Chechaouen selon le poids de chaque milieu en termes de présence de migrants de retour fait qu'il n'a pas été possible d'avoir des résultats au niveau du milieu rural pour raison d'échantillon rural limité»; un autre volet de cette enquête concernait 500 ménages ayant un émigrant récent au recensement de 2004.

Les enquêtes effectuées ont comme objectif principal de réunir les données sur cette population pour faciliter l'insertion socioéconomique des individus qui la composent. Il s'agit dans un second temps de distinguer différentes catégories de migrants de retour en fonction de leurs modalités et capacités de participation au développement de leur pays d'origine, avec comme finalité, l'analyse des politiques migratoires en direction de ces catégories de migrants. Est-il possible de dégager des profils de migrant de retour à partir de ce type d'enquête ? La migration est-elle susceptible de modifier profondément le profil socio-économique initial du migrant ?

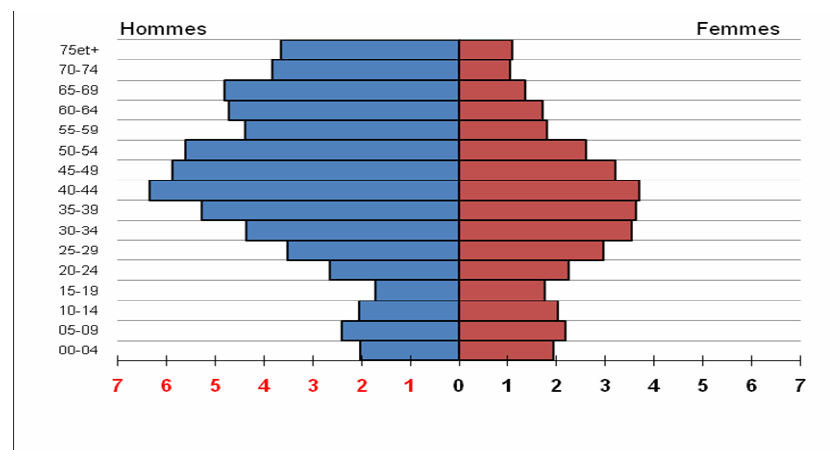
Les retours dans le recensement du Maroc de 2004

Le recensement du Maroc de 2004 a énuméré 165 000 migrants de retour, 105 000 hommes et 60 500 femmes. Ils revenaient principalement de France (36%), d'Algérie (11%), des pays Arabes d'Asie (8%) et d'Espagne (6%); enfin de Belgique, des Pays-Bas et d'Italie (4% revenant de chacun de ces trois pays).

Sexe et âge des migrants de retour

Selon le RGPH de 2004, les retours masculins consistent en 27% de personnes âgées de 60 ans et plus (figure 1).

Figure 1: Pyramides des âges des migrants de retour selon le RGPH 2004 du Maroc (en %).



Le groupe le plus important est celui de la tranche des 25-49 ans (40%), et les 50-59 ans représentent 16% des retours masculins. Seuls 7% ont 15-24 ans et 10% moins de 15 ans, les premiers comptent sans doute beaucoup d'étudiants et les seconds sont souvent des enfants de migrants nés à l'étranger.

Les retours féminins sont plus jeunes, car la migration ancienne était surtout masculine. Seuls 14% des retours féminins ont plus de 60 ans, 46% appartiennent à la tranche d'âge 25-49 ans ; 11% à celle de 15-24 ans et 17% ont moins de 15 ans. Le rapport de masculinité des retours est de 173 hommes pour 100 femmes.

Niveau d'études

Tableau 1: Niveau d'études des retours (RGPH 2004, Maroc)

	Néant	Préscolaire	Primaire
Hommes			
25-34	3,6	1,1	13,8
35-44	6,3	1,6	15,2
45-54	10,7	3,7	20,8
Femmes			
25-34	7,2	0,3	12,1
35-44	13,7	0,4	15,4
45-54	26,9	1,0	19,7
Total			
25-34	5,2	0,7	13,1
35-44	9,1	1,2	15,3
45-54	16,1	2,8	20,4

Tableau 1: Niveau d'études des retours (RGPH 2004, Maroc)

	Collégial	Secondaire	Supérieur
Hommes			
25-34	15,1	18,9	47,5
35-44	9,7	20,1	47,2
45-54	11,0	14,4	39,4
Femmes			
25-34	15,3	20,4	44,7
35-44	10,8	21,1	38,6
45-54	10,2	14,1	28,1
Total			
25-34	15,2	19,6	46,2
35-44	10,1	20,4	43,9
45-54	10,7	14,3	35,6

Cette différence est pour beaucoup due aux âges élevés et donc à des périodes passées où la migration féminine était rare. Le rapport de

masculinité est de 130 hommes pour 100 femmes pour les retours de 25-39 ans.

Les retours consistent donc en une majorité d'adultes d'âge actif pour les deux sexes et représentent un grand potentiel économique.

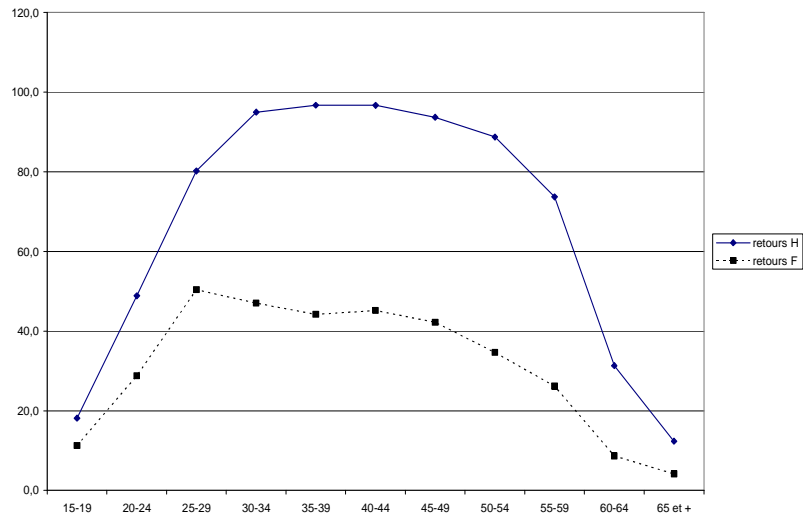
Les données du RGPH de 2004 font apparaître des proportions très élevées de personnes de retour ayant un niveau d'étude supérieur, avec 47,5% des hommes et 45% des femmes de 25-34 ans ayant un niveau supérieur (tableau 1). Cependant, seuls 9% des hommes de retour de 25-29 ans recensés déclarent avoir un diplôme universitaire et 11% pour les hommes de 30-34 ans (14% et 18% pour les femmes). Ceci montre que beaucoup de migrants de retour ayant déclaré un niveau d'étude supérieur n'ont pas encore obtenu leur diplôme universitaire. En fait, la plupart (près de 80%) des 15-19 ans de retour se déclarent élèves ou étudiants, et 50% des hommes et 42% des femmes de 20-24 ans font de même. Il est probable qu'une forte proportion des retours jeunes était en retour temporaire, en cours d'études.

Activité

Au recensement de 2004, 58% des hommes et 28% des femmes migrantes de retour étaient actifs.

Les taux d'activité par âge montrent des taux d'activité très élevés, supérieurs à 90%, pour les hommes de 30 à 49 ans (figure 2). Une migrante de retour de 25-29 ans sur deux est active, ce qui traduit sans doute un effet de la sélection des femmes étudiantes ou actives dès avant l'émigration parmi les nouvelles migrantes, alors que celles qui reviennent plus âgées ont souvent des charges de famille. Globalement, 40% des femmes de retour sont des femmes au foyer. Les proportions de femmes au foyer augmentent aux âges plus élevés, atteignant 55% pour les retours des 35-49 ans.

Figure 2: **Taux d'activité selon l'âge des hommes et des femmes migrants de retour, RGPH 2004, Maroc**



Professions des retours

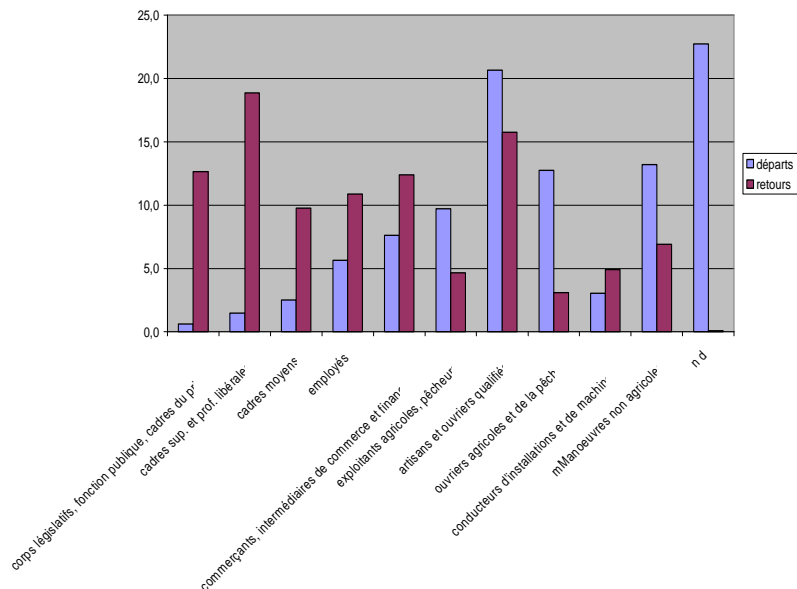
Aux âges élevés, 57% des migrants de retours âgés de 60-64 ans et 76% de ceux âgés de 65 ans ou plus sont retraités. Seulement 15% des migrantes de retour sont retraitées en raison d'une plus faible activité féminine dans ces générations, y compris à l'étranger.

Les professions illustrent bien comment le bilan professionnel des retours peut être positif (figure 3). Les conducteurs de machines, les exploitants et ouvriers agricoles sont peu représentés parmi les retours. Ils sont plus souvent employés, artisans ou ouvriers qualifiés et commerçants ou intermédiaires du commerce et de la finance et surtout cadres moyens, supérieurs, professions libérales ou directeurs d'entreprises.

Ces commentaires s'appliquent également aux deux sexes qui présentent des profils relativement semblables. La plus forte proportion de femmes dans les professions de cadres et d'employées est liée à leur faible participation dans l'industrie et au fait que les migrantes qui travaillent sont souvent jeunes et diplômées.

Les migrants de retour revenus avec un diplôme travaillent souvent dans l'administration ou dans le privé. D'autres sont artisans à leur compte ou employeurs si leur entreprise a pris de l'importance.

Figure 3: **Distribution des migrants de retour selon le sexe et la profession (RGPH 2004, Maroc)**



L'enquête AMERM de 2008, les investisseurs

L'enquête de 2008 visait à mesurer l'impact des migrants de retour sur le développement local (Khachani et Mghari, 2009). Cependant, le questionnaire saisissait mal la temporalité et la localisation des projets. L'enquête auprès des ménages comptant un ou plusieurs migrants partis récemment a montré qu'une proportion non négligeable de ces migrants ont déjà commencé des projets (souvent construction de maisons, parfois associée à un petit commerce). Ainsi, l'investissement des migrants n'est pas seulement associé au retour. Concernant la localisation, l'enquête demandait si le projet était situé dans le lieu de naissance ou de résidence du migrant avant sa migration, sans préciser s'il s'agissait de milieu rural ou urbain ; de plus, ces lieux peuvent être devenus urbains depuis le départ du migrant, empêchant une mesure

plus large de l'impact des investissements en milieu rural ou urbain. Il faut aussi noter que les projets considérés dans l'enquête de 2008 incluait la construction d'une maison pour usage personnel ou en tant qu'investissement locatif. Les migrants revenus plus âgés ont plus souvent réalisé un projet (tableau 2).

Tableau 2: **Proportions (%) des migrants de retour ayant réalisé des projets selon l'âge (enquête AMERM 2008).**

Groupe d'âge	Ont réalisé un projet (%)
18-24	0,0
25-34	35,8
35-44	56,9
45-54	88,4
55+	95,3
total	81,8

Tableau 3: **Valeur (en Dirhams*) des projets réalisés selon la durée de la migration**

Durée de séjour	Valeur (Dirhams)
0-4 années	405 714
5-9 années	489 804
10-14 années	594 129
15-19 années	822 771
20-24 années	810 777
25-29 années	1 022 874

* 10 Dirhams = environ 1 euro

Le montant moyen des projets s'accroît très fortement avec la durée de séjour à l'étranger, avec une augmentation presque du simple au double entre les projets réalisés par les migrants ayant séjourné moins de 10 années à l'étranger et ceux y ayant séjourné plus de 20 ans (tableau 3).

Nous allons maintenant considérer les variables associées avec la réalisation de projets, à partir de régressions logistiques, dans le but de cerner les caractéristiques des migrants entrepreneurs et les facteurs de la réalisation de projets. Nous allons considérer l'ensemble des projets et séparément ceux dont la valeur dépasse 500 000 Dirhams. Les variables non significatives ont été retirées des modèles.

L'âge a une légère influence positive, toutes choses égales par ailleurs, sur le fait de réaliser un projet quelque soit son montant (tableau 4, col. 'tous projets'); les migrants âgés ont plus de chance de réaliser un projet. L'effet de la durée de séjour apparaît assez

irrégulier, mais globalement semblable pour l'ensemble des projets et pour les projets importants et avec un effet très significatif (au seuil de 1 pour 1000). Les migrants restés moins de 10 ans à l'étranger ont autour de 95% moins de chance de réaliser un projet que ceux ayant migré plus de 30 années (référence). Les migrants qui ont fait un retour volontaire ont 2,8 fois plus de chances de faire un projet que ceux dont le retour était forcé (ce qui inclut les expulsions, la fin de visa en raison de fin de contrats, fin d'études...).

Les déterminants significatifs de la réalisation de projets font intervenir des caractères relatifs au capital humain des migrants. Ceci n'est pas surprenant, car la réalisation de projets, notamment de projets importants est sélective. Ainsi, le niveau d'études n'est significatif (au seuil de 5%) que pour le fait d'avoir réalisé un projet. S'il était prévisible que les migrants n'ayant pas fait d'études ont moins de chance de réaliser un projet que ceux ayant fait des études supérieures (référence), il est remarquable que ceux ayant un niveau 'préscolaire ou coranique' ont plus souvent fait des projets. Ceci montre que la réalisation de projets ne demande pas toujours une qualification «académique» notamment pour les projets dans l'agriculture ou la construction. Pour les projets importants, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle à l'étranger a un impact fort (ceux qui ont suivi une formation ont 2,5 fois plus de chance de réaliser un grand projet - significatif au seuil de 1%). Le fait d'avoir réalisé un projet dans le pays hôte a aussi un fort impact favorable sur la réalisation de projets importants car, cela permet sans doute d'accumuler des fonds et procure une expérience de gestion. Il apparaît aussi que le fait d'avoir travaillé à l'étranger dans le secteur primaire est fortement et très significativement associé au fait d'avoir réalisé un projet important. Sans doute, les personnes qui investissent dans le domaine agricole ou dans la construction ont acquis une expérience dans ces domaines lors de la migration. Les personnes ayant des diplômes élevés ont plus tendance à travailler dans l'administration ou les entreprises privées qu'à créer leur propre société.

Tableau 4: **Odds ratios de réaliser un projet et un projet supérieur à 500 000 DH, (Enquête AMERM)**

		tous projets	
intercept		0,0896	
âge		1,6172	*
durée de la migration	0-4	0,0694	**
	5-9	0,0554	***
	10-14	0,2912	
	15-19	0,1550	
	20-24	0,9173	c
	25-29	0,3523	
niveau d'études	30+ (ref.)	1	
	sans niveau	0,2338	*
	préscolaire	1,4171	*
	coranique		
	primaire	0,6777	
secondaire	supérieur (ref.)	1	
	supérieur (ref.)	1	
	supérieur (ref.)	1	
retour	volontaire	2,7983	*
	forcé (ref.)	1	
remittances	> 1000 euros	2,6993	**
	< 1000 euros (ref.)	1	
envoi de biens	oui	2,3613	*
	non (ref.)	1	
situation de famille	en famille	3,0919	
	avec amis/autre	6,7281	**
nouveau départ	seul (ref.)	1	
	probable	7,8319	*
	jamais	2,8737	
	ne sait pas	2,2901	
	certain (ref.)	1	

*** significatif à 1 pour 1000 ; ** significatif à 1% ; * significatif à 5% ;
c significatif à 10%

Tableau 4: (Suite)

		projets > 500 000 DH	
intercept	intercept		0,4863
âge			
durée de la migration	durée de la migration	0-4	0,0529 ***
		5-9	0,1042 ***
		10-14	0,3059
		15-19	0,6019
		20-24	0,5248
		25-29	0,8132 **
niveau d'études	pays	30+ (ref.)	1
		Espagne	1,6748 *
		Pays-Bas	2,5267
		Belgique	7,4053 *
		autre pays	4,5412 c
		France (ref.)	1
retour	formation prof. à l'étranger	Oui	2,5219 **
		non (ref.)	1
remittances	remittances	> 1000 euros	0,5661 *
		< 1000 euros (ref.)	1
envoi de biens	envoi de biens	oui	3,0691 **
		non (ref.)	1
situation de famille	taille de la famille	1-4	0,4679 *
		5+ (ref.)	1
nouveau départ	secteur	primaire	5,2153 ***
		secondaire	1,7991
		tertiaire (ref.)	1
	a investit	oui	3,5282 ***
	pays hôte	non (ref.)	1

*** significatif à 1 pour 1000 ; ** significatif à 1% ; * significatif à 5% ;
c significatif à 10%

Lecture : les migrants dont le séjour à l'étranger a duré 5-9 ans ont 94% (1 - 0,0554) moins de chances de réaliser un projet que ceux dont le séjour a été supérieur à 30 années et ce résultat est significatif au seuil de 1 pour 1000; les migrants en retour volontaire ont 2,8 fois plus de chance de réaliser un projet que ceux en retour forcé – résultat significatif au seuil de 5%.

Ceux qui faisaient des transferts élevés (supérieurs à 1 000 Dirhams par mois) et envoyaient des biens ont aussi une très forte probabilité de réaliser des projets (2,7 fois et 2,3 supérieures à ceux dont les transferts étaient inférieurs à cette somme ou ceux qui n'envoyaient pas de biens). Cependant, il apparaît une compétition entre réaliser un projet important et envoyer des sommes importantes car l'effet des *remittances* est inverse pour ces projets. L'effet de l'envoi de biens est renforcé pour les projets importants, cependant, une partie des biens envoyés pouvait être destinée à la réalisation du projet.

Le pays d'émigration a aussi un rôle significatif, mais assez faible (au seuil de 5%) pour la réalisation de grand projets, la Belgique et l'Espagne, secondairement les 'autres pays' ayant un impact positif.

Les personnes résidant avec des amis dans le pays d'accueil, ce qui représente la meilleure situation pour accumuler des fonds, ont plus de chances de réaliser un projet alors que c'est la taille de la famille qui est significative pour les projets importants. Ceux qui pensent certainement repartir (référence) sont ceux qui ont le moins réalisé de projet ; ce sont, sans doute, des personnes qui ont besoin de migrer de nouveau pour réaliser leur but migratoire. Cependant, cette variable est d'interprétation délicate, car un projet peut nécessiter de migrer à nouveau, expliquant que le fait de penser 'probablement' repartir est fortement associé à avoir fait un projet.

Les conditions de la réalisation de projets

Les conditions et les contraintes rencontrées lors de la réalisation de projets permettent aussi de définir des politiques pour favoriser l'investissement des migrants de retour.

Si tous les projets, grands et petits, ont eu recours au financement personnel, 58% des grands projets (supérieurs à 500 000 Dirhams) ont eu recours au crédit bancaire, contre 11% des projets d'un montant inférieur.

Malgré cet accès au crédit bancaire, le quart des réalisateurs de grands projets déclarent s'être heurtés à des problèmes de capitaux insuffisants (contre 13% pour les réalisateurs de projets moins importants). Parmi les autres contraintes rencontrées, les réalisateurs de grands projets se plaignent un peu moins souvent des contraintes administratives que les réalisateurs de projets moins importants (43% contre 51%), cependant ce problème est le plus fréquemment

rencontré par l'ensemble des personnes ayant réalisé des projets. La réalisation de grands projets se heurte aussi à des problèmes de marché (49%) contre seulement 10% pour les autres projets. Malgré l'aide positive de la formation professionnelle ou de l'expérience d'avoir investi à l'étranger (reconnue par 97% et 92% des réalisateurs de grands et petits projets), 40% des premiers déclarent avoir rencontré des problèmes de gestion (contre 9% pour les seconds). Seuls 5% à 6% des réalisateurs de projets déclarent avoir bénéficié d'avantages spéciaux et 28% ont reçu une aide de la famille.

4- L'ANALYSE FACTORIELLE COMME AIDE A LA DEFINITION DE POLITIQUES DU RETOUR

La méthode suivie a consisté à effectuer des classifications à partir d'analyses factorielles des correspondances multiples à l'aide du logiciel SPAD. La typologie qui se dégage par regroupement des individus ayant des caractéristiques socioéconomiques communes fournit les profils des migrants de retour. Cette classification est mise en œuvre à partir des bases de données constituées par deux enquêtes : marocaine (AMERM, 2008) et maghrébine (MIREM, 2006)

L'enquête MIREM, la différenciation nationale dominante

Pour constituer les profils qui résultent de l'enquête, 28 variables ont été retenues. Elles concernent les caractéristiques démographiques (âge, sexe, statut professionnel, situation matrimoniale au départ, milieu résidentiel) et socioéconomiques (niveau d'instruction, appréciation de la situation financière au départ et au retour, raison de la migration, intention sur la durée de la migration, et degré de satisfaction des résultats découlant des différents projets etc.). Parmi les enquêtés, il y a un nombre significatif de personnes qui ont fait l'objet d'une expulsion (30% des enquêtés au Maroc et près de 20% des enquêtés en Algérie et en Tunisie).

En ce qui concerne l'analyse factorielle, les modalités actives concernent le pays de naissance, le niveau d'instruction, le milieu résidentiel, la situation professionnelle, la branche d'activité, la situation matrimoniale, les conditions administratives du retour, les projets d'investissement et les opinions concernant la situation au retour sur le plan financier et les conditions d'accueil. Les variables illustratives (6 variables et 21 modalités associées) portent sur

l'expérience acquise et sur les sentiments après le retour. L'opposition marquée entre les enquêtés au Maroc et ceux nés en Algérie et en Tunisie, qui se dégage de l'analyse statistique descriptive, a disparu, au profit d'une répartition dans le plan factoriel plus contrastée. Sur l'axe 1, Algériens et Tunisiens s'opposent aux Marocains, sur l'axe 2, les Marocains et Tunisiens s'opposent aux Algériens, sur l'axe 3, Marocains et Algériens s'opposent aux Tunisiens. Et ainsi de suite sur les autres axes. La migration aurait affermi les identités nationales chez les personnes enquêtées.

La partition optimale obtenue par la classification hiérarchique est constituée de 7 classes, 2 classes de migrants marocains, 2 d'algériens et 1 de tunisiens et 2 classes incluant les migrants des 3 nationalités. Deux profils de migrants ayant été forcés au retour, le premier regroupe principalement des Marocains (effectif : 77 ; 7,8% des effectifs) et le second regroupe les 3 nationalités (effectif : 147 ; 14,8%). Ils sont constitués de personnes de niveau d'instruction primaire ou moins, qui sont retournés dans la résidence d'avant leur migration (généralement au sein de leur famille) qui ne sont pas satisfaits de leur situation et qui vivent très mal leur situation et n'ont qu'un seul objectif celui de tenter une nouvelle migration. Les deux groupes se différencient par la caractéristique se rapportant à la situation professionnelle au retour. Le premier profil de retour forcé est composé principalement de Marocains (âge moyen 36,7 ans) qui sont au chômage au moment de l'enquête. Alors que le second est composé d'individus des trois pays (âge moyen 38 ans) qui ont la caractéristique de travailleurs autonomes ou saisonniers dans le commerce ou l'agriculture. Le second profil des migrants de retour enquêtés au Maroc (effectif : 211 ; 21,3%) est composé de personnes dont l'âge moyen est 42,5 ans qui ont un niveau d'instruction du secondaire ou moins et qui sont retournés avec des projets dans les commerces et les services. Ils sont majoritairement séparés ou divorcés.

Les profils qui distinguent les Algériens des autres nationalités sont très fortement différenciés entre eux par toutes les caractéristiques. Le premier est composé de retraités (effectif : 205 ; 20,7%) dont l'âge moyen est de 65,0 ans sans niveau d'instruction ou primaire seulement. Ils sont d'origine rurale et sont satisfaits des conditions de leur retour. Le second est composé d'individus âgés de 40,8 ans en moyenne (effectif: 80; 8,1%) dont le niveau d'instruction comprend le

secondaire et plus et qui sont d'origine urbaine. Ils occupent un emploi temporaire ou permanent et sont satisfaits de leur condition de retour.

Le profil des enquêtés tunisiens (effectif : 155 ; 15,6%) est composé d'entrepreneurs et de chefs d'entreprise qui ont investi dans l'hôtellerie et la restauration pour certains et d'autres dans l'industrie manufacturière. Ils ont financé eux-mêmes leur investissement ou ont eu recours au crédit bancaire. D'origine urbaine, ils ont un niveau d'instruction secondaire ou plus et sont généralement mariés.

Le dernier profil qui se dégage de l'enquête MIREM regroupe des individus enquêtés dans les trois pays (effectif: 117; 11,8%) dont l'âge moyen est de 39,4 ans. Ils sont d'origine urbaine et ont un niveau d'instruction Deug ou plus. Ils occupent un emploi temporaire ou permanent le plus souvent dans les différents cycles d'enseignement. Ils sont probablement de retour après une migration pour études. Ils sont globalement satisfaits des conditions de leur réinsertion.

Définir les investisseurs par l'analyse factorielle (l'enquête AMERM, 2008)

Les variables actives (50 variables, 246 modalités) retenues sont celles qui fournissent les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'instruction, statut professionnel, situation matrimoniale au départ, milieu résidentiel), les caractéristiques économiques (propriétaire foncier, transfert et leur fréquence, réalisation d'investissement etc.) et les caractéristiques d'opinion et de motivation (appréciation de la situation financière au départ et au retour, raison de la migration, intention sur la durée de la migration, etc.).

Les autres variables nominales (13 pour 47 modalités) ou continues (5) sont utilisées comme illustratives pour suggérer les similitudes et les différences entre les groupes d'enquêtés. Il s'agit notamment de celles relatives à la vie familiale, au secteur d'investissement, au montant des transferts, aux perspectives en matière de migration, etc.

L'analyse factorielle montre une nette opposition sur tous les axes, sauf sur un, entre migrants ayant séjourné en Espagne (218 enquêtés) avec ceux ayant séjourné en France (72) (figure 4). L'opposition est relativement forte selon les diplômes, la situation par rapport à l'emploi, au sexe et à la situation matrimoniale ainsi qu'au type d'habitation. Il est fort probable que cela résulte d'un biais de

sélection opérée par les différentes enquêtes. Concernant les vagues migratoires, le premier axe oppose les migrants d'avant 1990 à ceux d'après, sur le deuxième et le troisième l'opposition se fait entre ceux qui ont migré dans les années 1980 et ceux qui les ont précédés. Sur l'axe 5 les migrants des années 1980 et 1990 s'opposent aux autres.

Le partitionnement hiérarchique en 3, 5 et 7 classes permet de tirer les conclusions nécessaires à l'intelligibilité des données (figure 5) résultant de la synthèse obtenue à partir de l'ACM. Les différentes modalités qui décrivent les individus qui se ressemblent au départ de la migration se retrouvent dans une classe déterminée. La typologie résultant de la classification est assimilée ici aux profils des groupes d'individus au départ de la migration. Nous avons retenu la partition en 5 classes qui semble être celle qui répartit au mieux les effectifs.

La classe 1 (effectif : 86 individus, 16,7%) (cf. tableaux annexe) regroupe les migrants âgés de 55 ans et plus, retraités, mariés, faiblement scolarisés ou sans instruction. Ils ont émigré dans les périodes 1960 à 1979 principalement vers la France et avaient un CDD au départ. Ils sont originaires des zones rurales, certains sont propriétaires fonciers et possèdent en moyenne une quinzaine d'hectares. Ils ont investi dans la construction de leur logement. Ils ont participé au financement de mosquées, routes et à l'alimentation en eau. Ils considèrent que leur vie actuelle est meilleure. Ils n'ont pas d'employé. Ils effectuent des séjours intermittents dans le pays d'émigration.

La classe 2 (effectif : 99, 19,2%) regroupe les migrants âgés de 35 à 44 ans d'origine urbaine. Ils n'ont pas de propriétés foncières et ont un niveau d'instruction principalement du supérieur (43% des effectifs). Ils ont émigré pendant les périodes 1980 à 1999, principalement vers l'Espagne, ont effectué des transferts financiers (1000€ en moyenne par an). Indépendants réguliers, ils ont effectué des investissements au Maroc à partir d'un autofinancement et emploient 1 à 5 personnes. Ils avaient 7 personnes à charge avant leur émigration.

La classe 3 (effectif : 38 individus, 7,4%) regroupe les migrants âgés de 45 à 54 ans originaires du monde rural, mariés ; certains sont propriétaires fonciers et possèdent en moyenne 16 d'hectares. Faiblement scolarisés ou sans instruction, ils ont émigré dans les périodes 1980 à 1989 et étaient propriétaires au départ. Ils ont effectué des transferts d'argent pendant leur séjour (200 à 500€/ par an). Ils ont

investi dans les cafés, boulangeries et pâtisserie ou l'hôtellerie. Entrepreneurs, ils emploient 6 à 10 personnes. Ils ont participé au financement de routes et de l'alimentation en eau. Ils considèrent que leur vie actuelle est meilleure. Ce sont des migrants en retour volontaire.

La classe 4 (effectif : 202 individus, 39,2%) regroupe les migrants âgés de 45 ans et plus et les retraités. Célibataires au départ, ils sont mariés actuellement. Scolarisés dans le primaire ou plus, ils ont émigré dans les périodes 1970 à 1979 principalement vers la Belgique et envisageaient une migration définitive au départ. Ils ont effectué des transferts financiers de 500 à 1000€ une fois par an. Ils sont originaires des zones urbaines. Ils ont investi dans deux ou trois projets, par autofinancement ou crédits bancaires. Ils ont aussi investi dans les commerces et la restauration. Certains emploient de 11 à 50 personnes. Ils considèrent que leur vie actuelle est meilleure ayant connu une amélioration de leur situation pendant leur séjour. Ils pensent que leur retour est définitif.

La classe 5 (effectif : 91 individus, 17,7%) regroupe les migrants âgés de 25 à 44 ans, célibataires. Certains étaient étudiants ou avaient un niveau d'instruction secondaire. Ils ont émigré dans les années 1990 à 1999 ou après 2000 principalement vers l'Espagne. Certains avaient un CDD ou un CDI avant la migration. Leur retour a été forcé et ils considèrent que leur situation est restée inchangée ou s'est dégradée pendant le séjour et au retour. Ils n'ont effectué aucun transfert financier. Logés gratuitement avant le départ et au retour, ils n'ont aucun projet au Maroc.

5- QUELLES POLITIQUES POUR UNE DYNAMISATION DU RETOUR DES MIGRANTS ?

La migration de retour et sa relation au développement a récemment été l'objet d'une grande attention (Labdelaoui 2009, 2010 ; Musette 2010). Pour assurer la réussite des politiques de retour des migrants, il est nécessaire de mettre en œuvre des mécanismes engageant les trois parties concernées : l'Etat du pays de naissance, celui du pays d'immigration et le migrant concerné par un projet de retour. Quelles politiques peuvent suggérer les profils mis en exergue par l'analyse factorielle et la classification typologique? Il faut signaler maintenant que nous allons principalement considérer les

politiques concernant des retours volontaires ayant pour finalité de créer une dynamique favorable à un retour des migrants dans leur pays d'origine. Les retours forcés sont l'objet d'accords de réadmission entre les pays d'émigration et d'immigration. Pour éviter que les migrants expulsés ne tentent une nouvelle migration infructueuse, il faudrait mettre en œuvre des programmes de réinsertion financés conjointement par les deux Etats. Les programmes d'aide au développement de l'Union européenne pourraient englober cette dimension. Ces programmes pourraient inclure une formation professionnelle, incluant une information sur les spécificités de la migration et du marché du travail à l'étranger, en vue d'une éventuelle ré-émigration dans un cadre légal.

AU NIVEAU DES PAYS D'IMMIGRATION

D'une manière générale, pour que la migration de retour connaisse un succès et qu'une nouvelle dynamique se dessine, il est nécessaire de contractualiser les engagements respectifs des Etats concernés et du candidat au retour. Le retour du migrant ne doit être ni vécu ni perçu comme un échec personnel. Les pays d'immigration pourraient mettre en œuvre des dispositifs d'incitation au retour comprenant une aide à l'élaboration et à la réussite de projets économiques et sociaux dans le pays de naissance du candidat au retour. Cela inclut l'aide à la formulation du projet (incluant une étude de marché), l'élaboration d'un plan de gestion et une réflexion sur les possibilités de financement en relation avec la taille des projets – il est en effet apparu que les petits et moyens projets ont pu réussir avec une aide minimale des banques, mais plus de la moitié des projets importants ont eu recours à celles-ci. Il apparaît aussi nécessaire, sur la base du profil de qualification ou d'expérience des réalisateurs de projets ainsi que des contraintes mentionnées par les réalisateurs de projets, d'assurer une formation complémentaire (technique ou managériale) nécessaire à la réussite du projet, au-delà des diverses formations professionnelles que le migrant a pu suivre dans le pays d'immigration. Le dernier volet concerne la préservation des droits sociaux des candidats (sécurité sociale, retraite, rapatriement en cas de maladie grave) et, en cas d'échec, la possibilité de réadmission dans le pays d'immigration après examen et bilan du projet.

AU NIVEAU DES PAYS D'EMIGRATION

Au niveau du pays d'émigration, des mécanismes économiques et sociaux de réinsertion doivent être élaborés et mis en œuvre. Des contraintes administratives ont été rencontrées par la moitié des réalisateurs de petits et grands projets et sont le problème le plus fréquemment mentionné. Il s'agit d'abord de faciliter l'accès au foncier des zones d'activités économiques, industrielles ou autres, l'accès au crédit bancaire à taux bonifiés et de développer une fiscalité favorisant les projets entrant dans le cadre des plans de réinsertion des migrants de retour. Sur le plan social, il s'agit de faciliter l'accès à la propriété immobilière et de dispenser des taxes douanières au moment de la réinstallation. Il ne s'agit pas d'accorder un avantage supplémentaire au migrant de retour par rapport aux investisseurs non migrants, mais de compenser les difficultés qui peuvent résulter de son absence pendant une longue période.

Au niveau des candidats au retour

Le candidat à la migration de retour devrait naturellement donner contractuellement des gages pour optimiser les facteurs de réussite de son projet. En plus de l'engagement moral de respecter les engagements pris et contractualisés, la capacité partielle du financement du projet doit être vérifiée ainsi que la capacité technique acquise en migration de mener à terme le projet économique. La capacité de financement ou le savoir faire indiscutable sont un gage incontestable de succès.

Outre le migrant d'âge actif revenu pour réaliser un projet d'investissement, il apparaît aussi un ensemble de migrants qui cherchent principalement un emploi salarié sur la base des diplômes obtenus à l'étranger. Cependant, les profils mettent en évidence deux profils particuliers qui nécessitent une attention prioritaire, celui du retraité et celui du migrant pour études. Le premier nécessite naturellement un ensemble de garanties sociales et de préservation de l'intégralité de sa pension sans les ponctions bancaires et fiscales attendant à son pouvoir d'achat. Le second profil, migration temporaire pour études qui peut se transformer en migration définitive, fait l'objet de discours officiels, mais il n'est pas prévu de dispositif concret. Les mécanismes incitatifs pour le retour sont inexistantes, alors que les possibilités d'installation dans le pays d'accueil sont multiples. Les concernés ont

fait un investissement supplémentaire qui nécessite une valorisation aussi bien matérielle que symbolique et les opportunités de concrétisation sont plus grandes dans le pays d'immigration, rendant le retour peu intéressant, voire difficile lorsqu'il n'y a pas d'emploi dans le secteur ou du niveau de qualification du migrant.

CONCLUSION

L'analyse des flux migratoires entre l'Europe et le Maghreb montre un accroissement des flux en direction des pays européens. Ces derniers ont doublé entre 1999 (106000 entrées enregistrées dans les pays de l'OCDE en provenance du Maghreb) et 2007 (212500 entrées enregistrées). Ces chiffres montrent que l'inversion des flux est loin d'être à l'ordre du jour. Il n'en reste pas moins comme le montrent les recensements marocain et tunisien de 2004 que des migrants rejoignent leur pays de naissance. Les enquêtes effectuées font apparaître une profonde modification dans leur composition, ils ne concernent plus que les seuls retraités.

Cependant, ces enquêtes sur les migrations de retour dans les pays du Maghreb effectuées au cours de la décennie antérieure relèvent des préoccupations des pays d'immigration plus que celle des pays de naissance eu égard aux sources de leur financement (Union Européenne, Banque mondiale).

Les pays de naissance antérieurement principalement intéressés par les remittances nécessaires à l'équilibre de leur balance des paiements sont maintenant aussi intéressés par les possibilités d'investissement des migrants et le capital humain qu'ils ont accumulé et qu'ils pourraient mettre au service du développement. Ainsi, dans la recherche d'une dynamisation de leur économie et d'une meilleure intégration de celle-ci dans le marché mondial, les pays du Maghreb ont intérêt à mobiliser des politiques incitatives au retour de migrants et de descendants de migrants ayant des profils nécessaires à la dynamisation de leur tissu économique.

Ce travail montre qu'il est possible d'utiliser les recensements et les enquêtes disponibles sur la migration de retour pour mettre en évidence les apports potentiels des migrants de retour sur le développement de leur pays d'origine. Il est aussi possible de définir les divers profils de migrants de retour pour aider à formuler et mettre en œuvre des politiques qui tiennent compte des intérêts des

différentes parties en présence: pays de naissance, pays d'immigration et les migrants eux-mêmes. Ces politiques peuvent faciliter l'investissement productif des migrants de retour -qui parfois commence dès avant le retour - et accroître les chances de succès des projets par une étude préalable, incluant leur implantation, leur secteur et leurs besoins en qualification et en financement. Les acquis sociaux des migrants doivent être préservés et l'aide au retour ne doit pas être assortie d'une contrainte limitant la migration future.

Références bibliographiques

- Fargues, Ph.**, 2003, L'émigration en Europe vue d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, *Revue Esprit*, décembre 2003, p. 125-143.
- Hamdouche, B, Mghari M., El Mouaatamid B., Harrami N.**, 2005, La réinsertion des migrants de retour au Maroc: Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004.
- Hamdouche B. et al.**, 2001, «*Les Marocains résidant à l'étranger: une enquête socio-économique*» INSEA, Rabat, avec le soutien du FNUAP, 247 p.
- Hammouda N.**, 2008, *Migration circulaire: cas de l'Algérie*, Analytical and Synthetic Notes, Carim.
- Kateb K.**, 2009, *Socialisation et intégration des descendants de migrants maghrébins en France. Etudes internationales*, n°113, p. 89-105.
- Kateb K., Rallu JL.**, 2009, Les difficultés de la mesure des courants migratoires : le cas particulier de l'Algérie, in *Les migrations Algériennes*, ed., A. Hammouche et H. Abdellaoui, Publication de la faculté des sciences sociales et humaines de l'université d'Alger, p. 97-110.
- Kateb K** 2004, Des populations à l'étroit dans un vaste territoire, dans *Questions internationales*, n° 10, spécial Maghreb, 2004, la Documentation française, p. 34-40.
- Kateb K** 2004, «De l'étranger à l'immigré et de l'ethnique au religieux: Les chiffres en question ?» dans l'Islam en France, *Revue Cités*, hors série, Paris, CNRS/PUF, mars 2004, p. 33-44.
- Kateb K** 2003, «Population et organisation de l'espace en Algérie» dans *l'Espace géographique*, n°4-2003, Paris, édition Bélin-Reclus, p. 311-333.

Kateb K., 2001, Immigrés et Indigènes dans l'Algérie coloniale (la gestion des flux migratoires), dans «Identifications ethniques. Rapports de pouvoir, compromis, territoire» ouvrage collectif sous la direction d'Hélène Bertheleu, Paris, édition L'Harmattan, septembre 2001, p. 23-43.

Khachani M., Mghari M., 2009, «Départs et retours des migrants internationaux au Maroc: leur impact sur le développement local», Etude AMERM, 138 p.

Khandriche M., Bennacer A., Kouidri M., 1999, «Le nouvel espace migratoire franco-algérien des données et des hommes», Aix-en-Provence, Edisud, 167 p.

Labdelaoui H., 2010, *Les dimensions socio-politiques de la migration hautement qualifiée en Algérie*, Analytical and Synthetic Notes, Carim.

Labdelaoui H., 2009, *La dimension sociopolitique de la question «Migration et développement» en Algérie*, Analytical and Synthetic Notes, Carim.

Labdelaoui H., 2008, *La dimension socio-politique de la migration circulaire en Algérie*, Analytical and Synthetic Notes, Carim.

Musette MS., 2010, Algérie: migration, marché du travail et développement, Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales).

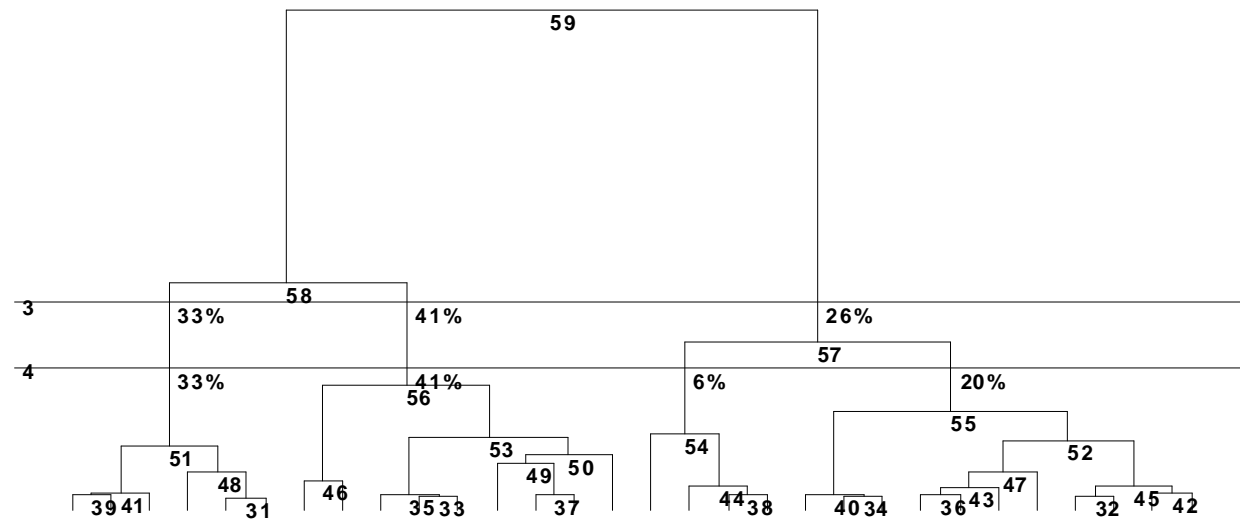
Rallu J.L., 2008, One-way or both-ways migration surveys, in *International Migration in Europe: New Trends and New Methods of Analysis*, C. Bonifazi, M. Okolski, J. Schoorl, P. Simon, eds., IMISCOE, Amsterdam Univ. Press, p. 273-292.

Rallu J.L., Munoz-Perez F., Carrilho M.J., 2000, Return migration from Europe to Spain and Portugal, *Studi Emigrazione/Migration Studies*, XXXVII, n. 139, 2000, p. 625-649.

Rallu J.L., 2003, L'étude des migrations de retour: données de recensement, d'enquêtes et de fichiers, in *Démographie: analyse et synthèse vol. IV, Les Déterminants de la migration*, G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch eds., INED, Paris, p. 199-209.

Annexe 2 : Migration de retour Maroc : classification hiérarchique directe (sur facteur)

Migration de retour Maroc: Classification hiérarchique directe (sur facteurs)



Annexe 3 : Tableaux annexe (enquête AMERM 2008).

Caractérisation par les modalités des variables nominales

De la classe : Coupure 'b' de l'arbre en 5 classes - Classe 1 / 5 Effectif = 86 Pourcentage = 16,6

Histogramme des : descendants de migrants maghrébins Valeurs-test

Libellés des ...	Modalités carac...	Valeurs-test	% de la modalité dans...	% de la classe dans...	% de la modalité d...	P...	Proba...
nq54mod4	Néant	15,40	22,28	67,82	90,69	11...	0,0000
nq51mod4II	Un projet	12,62	25,58	54,54	83,72	13...	0,0000
nq43mod4	Retraité/pensionné	12,09	40,50	39,71	96,51	20...	0,0000
nq44mod4	:	11,28	42,82	37,10	95,34	22...	0,0000
nq53bmod4	Non	11,15	46,89	34,71	97,67	24...	0,0000
nq49fmod4	Non	10,21	48,25	32,93	95,34	24...	0,0000
nq2Age	55 ans et +	9,52	57,94	28,42	98,83	29...	0,0000
Ville	Tetouane	9,34	24,41	46,03	67,44	12...	0,0000
nq37amod4	Retraite	8,75	41,27	33,80	83,72	21...	0,0000
nq50mod4	un lieu différent	7,85	20,15	45,19	54,65	10...	0,0000
nq49amod4	investimmobilier...	7,74	70,93	23,49	100,00	36...	0,0000
nq58mod4	Mosquées	7,64	37,01	33,50	74,41	19...	0,0000
nq14mod21	de 1960à1969	7,29	21,12	42,20	53,48	10...	0,0000
nq17mod3	viesjourfamille	7,23	43,60	30,22	79,06	22...	0,0000
nq49emod4	Non	7,19	74,03	22,51	100,00	38...	0,0000
nq62mod4	retourintermittent	7,09	49,41	28,23	83,72	25...	0,0000
nq49gmod4	Non	6,74	76,55	21,77	100,00	39...	0,0000
nq34mod4	lieuretourdifférent	6,67	25,00	37,20	55,81	12...	0,0000
nq49dmod4	Non	6,59	74,41	22,13	98,83	38...	0,0000
nq49cmo4	Non	6,59	77,32	21,55	100,00	39...	0,0000
nq13amod2	Autre	6,47	14,92	45,45	40,69	7...	0,0000
nq7mod2	CDDdept	6,39	15,89	43,90	41,86	8...	0,0000
nq49bmod4	Non	6,23	79,26	21,02	100,00	40...	0,0000
nq26mod3	:	6,20	27,71	34,26	56,97	14...	0,0000
nq25mod3	Nontransfertsejour	6,20	27,71	34,26	56,97	14...	0,0000
nq27mod3	:	6,20	27,71	34,26	56,97	14...	0,0000
nq11mod2	Marié/e	6,06	26,35	34,55	54,65	13...	0,0000
nq7mod2	Aidefamilialedept	5,97	9,10	53,19	29,06	4...	0,0000

Caractérisation par les modalités des variables nominales

De la classe : Coupure 'b' de l'arbre en 5 classes - Classe 2 / 5 Effectif = 99 Pourcentage = 19,1

Histogramme des : descendants de migrants maghrébins Valeurs-test

Libellés des ...	Modalités carac...	Valeurs-test	% de la modalité dans...	% de la classe dans...	% de la modalité d...	P...	Proba...
nq53bmod4	Non	8,82	46,89	35,12	85,85	24...	0,0000
nq49cmod4	Non	6,90	74,03	25,39	97,97	38...	0,0000
nq44mod4	Secteur tertiaire	6,61	44,76	32,03	74,74	23...	0,0000
nq47mod4	investissement/Ma...	6,27	81,78	23,45	100,00	42...	0,0000
nq50mod4	investlieuresidetnat	6,12	14,53	48,00	36,36	7...	0,0000
nq37amod4	RetourGestaffaires	6,09	7,36	63,15	24,24	3...	0,0000
Ville	Tanger	6,05	5,42	71,42	20,20	2...	0,0000
nq53amod4	autofinancement	5,88	81,00	23,44	98,98	41...	0,0000
nq49cmod4	Non	5,80	77,32	24,06	96,96	39...	0,0000
nq54mod4	Entre 1 et 5 perso...	5,73	26,16	37,03	50,50	13...	0,0000
nq43mod4	Indépendant/régu...	5,69	13,56	47,14	33,33	7...	0,0000
nq53dmod4	Non	5,41	81,00	23,20	97,97	41...	0,0000
nq15mod2	sejourprovisoire	5,30	32,94	32,94	56,56	17...	0,0000
nq49gmod4	Non	5,22	76,55	23,79	94,94	39...	0,0000
nq58mod4	Bienfaisances	5,08	5,62	62,06	18,18	2...	0,0000
nq26mod3	De facon sporadi...	5,00	20,54	37,73	40,40	10...	0,0000
nq27mod3	Plus de 1000 Euros	4,99	35,07	31,49	57,57	18...	0,0000
nq49bmod4	Non	4,98	79,26	23,22	95,95	40...	0,0000
nq49hmod4	Oinvestautres	4,86	3,87	70,00	14,14	2...	0,0000
nq53cmod4	Non	4,52	78,10	23,07	93,93	40...	0,0000
nq51mod4II	Un projet	4,23	25,58	32,57	43,43	13...	0,0000
nq8mod2	Bonnedep	4,16	16,86	36,78	32,32	8...	0,0000
nq2Age	35-44 ans	4,12	13,95	38,88	28,28	7...	0,0000
nq20mod3	Inactifsejour	4,09	3,68	63,15	12,12	1...	0,0000
nq49dmod4	Non	4,06	74,41	23,17	89,89	38...	0,0000
nq34mod4	lieumaissancéréside	3,89	25,96	31,34	42,42	13...	0,0000
nq49amod4	Non	3,82	11,04	40,35	23,23	5...	0,0000
nq54mod4	9	3,78	3,48	61,11	11,11	1...	0,0000

Caractérisation par les modalités des variables nominales

De la classe : Coupure 'b' de l'arbre en 5 classes - Classe 3 / 5 Effectif = 38 Pourcentage = 7,36

Histogramme des : descendants de migrants maghrébins Valeurs-test

Libellés des ...	Modalités carac...	Valeurs-test	% de la modalité dans...	% de la classe dans...	% de la modalité d...	P...	Proba...
Ville	Chefchaouen	9,28	5,62	72,41	55,26	2...	0,0000
nq33mod4	Rural	7,72	5,23	62,96	44,73	2...	0,0000
mmir_sid	Rural	7,35	3,68	73,68	36,84	1...	0,0000
nq49amod4	Non	5,83	11,04	31,57	47,36	5...	0,0000
nq46amod4	Propriétairedept	5,42	6,20	40,62	34,21	3...	0,0000
nq15mod2	sejourprovisoire	5,18	32,94	16,47	73,68	17...	0,0000
nq53cmod4	empruntfamille	5,16	3,87	50,00	26,31	2...	0,0000
nq43mod4	Entrepreneur	4,68	27,13	17,14	63,15	14...	0,0000
nq34mod4	lieuretourdifférent	4,34	25,00	17,05	57,89	12...	0,0000
nq9mod2	propriétairefoncier	3,99	47,09	12,34	78,94	24...	0,0000
nq13amod2	Meilleurs revenus	3,57	3,68	36,84	18,42	1...	0,0001
nq49dmod4	investcafé	3,55	7,55	25,64	26,31	3...	0,0001
nq27mod3	de 200 à 500 Euros	3,31	8,33	23,25	26,31	4...	0,0004
nq45mod4	Améliorée	3,23	73,44	9,49	94,73	37...	0,0006
nq38mod4	Provisoire	3,16	17,63	16,48	39,47	9...	0,0007
nq11mod2	Marié/e	3,08	26,35	13,97	50,00	13...	0,0010
nq41mod4	Marié/e(actuel)	2,98	84,68	8,69	100,00	43...	0,0013
nq58mod4	Routes	2,97	6,39	24,24	21,05	3...	0,0014
nq14mod2.1	de1980à1989	2,82	17,44	15,55	36,84	9...	0,0023
nq5nivins	Supérieur	2,79	4,06	28,57	15,78	2...	0,0025
nq44mod4	Secteur tertiaire	2,53	44,76	10,82	65,78	23...	0,0055
nq25mod3	transfersejour	2,42	72,28	9,11	89,47	37...	0,0077
nq50mod4	un lieu différent	2,32	20,15	13,46	36,84	10...	0,0099
nq37amod4	Problèmes de santé	2,32	5,23	22,22	15,78	2...	0,0100
nq2Age	45-54 ans	2,20	16,66	13,95	31,57	8...	0,0138
nq58mod4	Bienfaitances	2,18	5,62	20,68	15,78	2...	0,0143
nq49bmod4	investhotellerie	2,17	2,71	28,57	10,52	1...	0,0146
nq36mod4	Volontaire	2,11	85,65	8,37	97,36	44...	0,0174

Caractérisation par les modalités des variables nominales

De la classe : Coupeure 'b' de l'arbre en 5 classes - Classe 4 / 5 Effectif = 202 Pourcentage = 39,

Histogramme des : descendants de migrants maghrébins Valeurs-test

Libellés des ...	Modalités carac...	Valeurs-test	% de la modalité dans...	% de la classe dans...	% de la modalité d...	P...	Proba...
Ville	Tanger Asila	22,92	40,11	94,20	96,53	20...	0,0000
nq53bmod4	créditbancaire	15,67	35,07	83,97	75,24	18...	0,0000
nq51mod4II	Deux projets	13,52	45,54	70,21	81,68	23...	0,0000
nq15mod2	sejourpermanent	12,57	63,56	58,23	94,55	32...	0,0000
nq13amod2	iEmploi à l'étrang...	11,59	32,94	74,70	62,87	17...	0,0000
nq46amod4	Locatairedept	11,27	32,36	74,25	61,38	16...	0,0000
nq53cmod4	Non	10,39	78,10	49,62	99,00	40...	0,0000
nq49hmod4	Non	10,39	78,10	49,62	99,00	40...	0,0000
nq53amod4	autofinancement	10,26	81,00	48,32	100,00	41...	0,0000
nq53dmod4	Non	10,26	81,00	48,32	100,00	41...	0,0000
nq54mod4	Entre 6 et 10 pers...	10,25	21,70	81,25	45,04	11...	0,0000
nq46bmod4	Propriétaireretou...	9,78	78,87	48,89	98,51	40...	0,0000
nq47mod4	investissementMa...	9,55	81,78	47,63	99,50	42...	0,0000
nq27mod3	De 501 à 1000 Eu...	9,25	26,74	72,46	49,50	13...	0,0000
nq50mod4	lieu résidenceavant	8,99	29,65	69,28	52,47	15...	0,0000
nq49amod4	investimmobilier...	8,91	70,93	50,81	92,07	36...	0,0000
nq49bmod4	Non	8,68	79,26	47,92	97,02	40...	0,0000
nq21mod3	Secteur primaire	8,51	26,55	70,07	47,52	13...	0,0000
nq7mod2	chômeurdept	8,50	19,37	77,00	38,11	10...	0,0000
nq26mod3	Un fois tous les tro	8,43	15,31	82,27	32,17	7...	0,0000
nq38mod4	Définitive	8,41	70,34	50,41	90,59	36...	0,0000
nq50mod4	lieudenaissancert...	8,01	17,24	77,52	34,15	8...	0,0000
nq37amod4	Retraite	7,74	41,27	59,15	62,37	21...	0,0000
nq49fmod4	investcommerce	7,68	33,72	62,64	53,96	17...	0,0000
nq34mod4	retourlieunaissance	7,35	13,95	79,16	28,21	7...	0,0000
nq45mod4	Améliorée	7,33	73,44	48,28	90,59	37...	0,0000
nq34mod4	retourlieuavantmig	7,30	33,72	61,49	52,97	17...	0,0000
nq49dmod4	Non	7,22	74,41	47,91	91,08	38...	0,0000

Caractérisation par les modalités des variables nominales

De la classe : Coupure 'b' de l'arbre en 5 classes - Classe 5 / 5 Effectif = 91 Pourcentage = 17,6

Histogramme des : descendants de migrants maghrébins Valeurs-test

Libellés des ...	Modalités carac...	Valeurs-test	% de la modalité dans...	% de la classe dans...	% de la modalité d...	P...	Proba...
<u>nq49emod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq49gmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq50mod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq54mod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq53bmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq53amod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq53dmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq49lmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq49dmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq49bmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq53cmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq49fmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq49cmod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq49amod4</u>	±	<u>20,74</u>	<u>18,02</u>	<u>96,77</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq51mod4II</u>	±	<u>20,59</u>	<u>18,21</u>	<u>95,74</u>	<u>98,90</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq47mod4</u>	<u>pasdeprojetMaroc</u>	<u>20,18</u>	<u>18,21</u>	<u>94,68</u>	<u>97,80</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq46bmod4</u>	<u>Logégratisejour</u>	<u>12,40</u>	<u>15,69</u>	<u>72,83</u>	<u>64,83</u>	<u>8...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq41mod4</u>	<u>Célibataire(actuel)</u>	<u>11,37</u>	<u>11,82</u>	<u>78,68</u>	<u>52,74</u>	<u>6...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq14mod21</u>	<u>après2000</u>	<u>8,76</u>	<u>9,49</u>	<u>71,42</u>	<u>38,46</u>	<u>4...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq34mod4</u>	<u>lieumaissanceréside</u>	<u>8,65</u>	<u>25,96</u>	<u>44,02</u>	<u>64,83</u>	<u>13...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq2Age</u>	<u>25-34 ans</u>	<u>8,60</u>	<u>10,27</u>	<u>67,92</u>	<u>39,56</u>	<u>5...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq16mod3</u>	<u>Espagne</u>	<u>8,55</u>	<u>42,24</u>	<u>34,40</u>	<u>82,41</u>	<u>21...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq22mod3</u>	<u>inchangéesejour</u>	<u>8,52</u>	<u>9,88</u>	<u>68,62</u>	<u>38,46</u>	<u>5...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq45mod4</u>	<u>Inchangée</u>	<u>7,94</u>	<u>18,02</u>	<u>49,46</u>	<u>50,54</u>	<u>9...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq61mod4</u>	<u>Inchangé(actuel)</u>	<u>7,59</u>	<u>20,54</u>	<u>45,28</u>	<u>52,74</u>	<u>10...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq37amod4</u>	<u>Retour forcé</u>	<u>7,52</u>	<u>8,33</u>	<u>67,44</u>	<u>31,86</u>	<u>4...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq5nivins</u>	<u>Secondaire</u>	<u>7,10</u>	<u>25,38</u>	<u>39,69</u>	<u>57,14</u>	<u>13...</u>	<u>0,0000</u>
<u>nq58mod4</u>	<u>Non</u>	<u>7,01</u>	<u>47,09</u>	<u>30,04</u>	<u>80,21</u>	<u>24...</u>	<u>0,0000</u>